



Bruxelles, le 26 octobre 2007  
OIB.2/RL/nc - 15739

## NOTE DE DOSSIER

**Objet: Conclusions opérationnelles de la seizième réunion du groupe de suivi du 25 septembre 2007**

<p><b>Présents:</b> Représentants du personnel DG SCIC: Mme F. Bodenez, M. Rodriguez Représentants de l'Administration DG SCIC: MM. D. Hespel, A. Gonzalez Représentante du CLP: Mme D. Mormile ADMIN/DS/6: M. T. Iezzi OIB: MM. Y. De Brier, J-P. Segura, G. Marmifero, F., Demuylder, I., Verpillot et R. Lanneau</p>
---

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le projet du compte-rendu de la réunion du 05 septembre 2007 est approuvé moyennant quelques corrections.

### 2. SUIVI DU PLAN D' ACTIONS

#### 2.1. Extincteurs

- Après la fin des travaux, il sera procédé à une revérification complète des extincteurs et de la signalisation de sécurité. Le cas échéant, des autocollants avec des pictogrammes de sécurité seront remplacés par des pictogrammes en dur.

#### 2.2. Signalétique vers les toilettes

- La signalétique initialement considérée comme provisoire peut être acceptée comme définitive à condition que des supports rigides soient commandés par l'OIB.2. En attendant la disponibilité de ces supports rigides, la signalétique provisoire sera plastifiée.
- La signalétique pour les salles de réunion sera entièrement revue, sur base de panneaux de format A4 (le format A3 étant trop encombrant).

- Le cas échéant, le contrat cadre "Signalétique" de l'OIB.8 pourrait être utilisé pour la réalisation de certaines actions indiquées ci-dessus.

### **2.3. Installations électriques**

- L'OIB.2 remettra en état un câble "basse tension" qui alimente un rétenteur magnétique au 3<sup>ème</sup> étage.
- Il est signalé qu'au 1<sup>er</sup> étage, un rétenteur magnétique manque.
- L'OIB.2 (M. Vitanza) examinera avec le chef d'immeuble la meilleure signalisation possible pour indiquer la position du bouton pour désactiver les rétenteurs magnétiques.

### **2.4. Faux-plafonds**

- Les 40 luminaires manquants sont attendus pour la fin du mois de septembre.
- Après la fin des travaux, une vérification finale de l'état des faux plafonds sera réalisée.
- Malgré les rappels envoyés aux contractants, le problème d'interventions non professionnelles au niveau du faux plafond subsiste. L'ADMIN/DS/6 confirme qu'une procédure "permis de travail faux plafond" est en cours d'élaboration. Cette procédure sera à terme d'application dans tous les immeubles de la Commission à Bruxelles.

### **2.5. Distribution d'eau**

- Le régime de distribution d'eau actuellement en place pour les interprètes sera maintenu par la DG SCIC, étant donné sa décision de ne pas lancer un appel d'offres "Fontaines d'eau".
- Le problème de distribution d'eau pour les délégués doit être examiné au niveau de l'OIB.7 et de l'OIB.6.

### **2.6. Nombre d'occupants par salle**

- L'ADMIN/DS/6 rappelle que les consignes doivent être scrupuleusement respectées par les organisateurs des réunions.

### **2.7. Organisation de buffets**

- Une réunion aura lieu au niveau de la DG SCIC et de l'OIB.6 vendredi le 28 septembre 2007 afin d'examiner les possibilités pour une utilisation des espaces où ont été désinstallées des cabines téléphoniques.

### **2.8. Rénovation peintures et tapis plains**

- Les travaux au niveau des foyers sont terminés.
- Il a été confirmé que les salles peuvent rester opérationnelles pendant les travaux. Les interventions des ouvriers seront planifiées en fonction de l'occupation des salles.

- Les portes des ascenseurs au rez et la face intérieure des portes des salles seront repeintes.
- L'OIB.3 doit encore confirmer la date de livraison des nouveaux desks d'accueil.
- Le resserrage autour du chemin de câbles qui traverse le bureau 3/14 B doit être réalisé dès que tous les travaux de pose de câble seront terminés.
- La Délégation des interprètes sera informée de la planification des travaux de rénovation à faire dans le bureau 3/14 B et du couloir devant.

### **2.9. Parking arrière**

- L'Appel d'offres sera relancé et des mesures provisoires seront mises en place après la fin du chantier (balisage des différentes zones).

### **2.10. Parking Maelbeek**

- La DG SCIC et l'ADMIN/DS/4 examinent les possibilités relatives à l'utilisation de vignettes pour ce parking.

### **2.11. Local premiers soins**

- La procédure pour l'engagement budgétaire qui couvrira l'achat de l'équipement de défibrillation a été lancée. La formation pour l'utilisation de cet équipement sera organisée par l'ADMIN/DS/6.
- Le GBI de la DG SCIC vérifiera si le contenu de la pharmacie correspond à ce qui est prévu par le Service Médical.
- Le CLP confirme que des agents de safety pour le CCAB n'ont pas été accordés par la DG ADMIN.

### **2.12. Système d'air conditionné**

- Rien à signaler.

## **3. DIVERS**

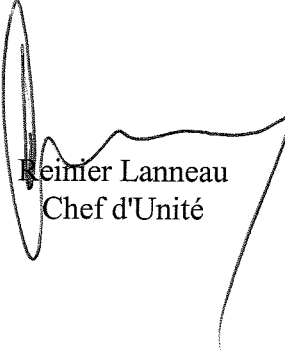
- La formation de "safety" qui a été organisée par l'ADMIN/DS/6 a été accueillie favorablement par les participants. Elle devrait être étendue à terme et élargie si possible (participation personnel Eurest par exemple).
- La DG SCIC a apprécié la rapidité de l'intervention de l'OIB pour le remplacement d'un moteur du système HVAC.
- La question sur le recyclage limité et ponctuel de l'air sera abordée lors d'une prochaine réunion du CSHT, sur initiative de l'OIB.2.
- L'OIB.2 examinera la possibilité de recouvrir le caillebotis devant une porte issue de secours par une tôle avec profil antidérapant, afin d'éviter un blocage de la porte.
- L'ADMIN/DS/6 confirme que les châssis du CCAB ne peuvent s'ouvrir en absence de limiteurs d'ouverture. L'OIB.2 indique qu'il n'est techniquement pas envisageable de procéder à une installation généralisée de ce type de limiteur. En plus, il y a des

problèmes d'intrusion à certains endroits et une connexion entre le châssis et le système HVAC du bureau n'est pas réalisable.

- Les tests d'asservissement du 08/09/2007 se sont avérés positifs.
- La DG SCIC et la DG ADMIN/DS/6 planifieront la campagne de mesure CO<sup>2</sup> pour le mois de septembre.
- L'OIB.2 et la DG SCIC examineront les possibilités de brancher davantage d'équipements (entre autre certains blocs autonomes) sur le groupe électrogène de l'immeuble.
- Le CLP estime que grâce à la participation active de tous les représentants, le mode de fonctionnement du Groupe de suivi peut être considéré comme un exemple "best practice" dans son domaine.

#### 4. PROCHAINE RÉUNION

Le mardi 16 octobre 2007 à 15h00 dans une salle du CCAB qui doit encore être confirmée.



Reiner Lanneau  
Chef d'Unité